

# Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

Agréée par le Ministère de la Guerre (C. M. N° 12963 K. du 5 Novembre 1931)

et

## FONDATION

du

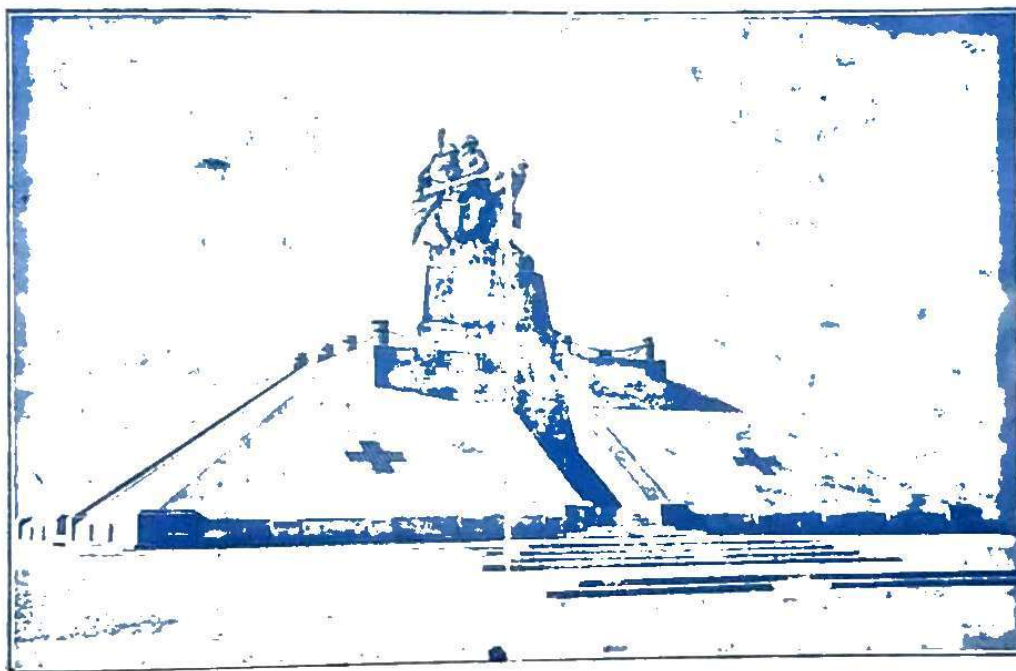
### Monument aux Morts des Armées de Champagne

et

### Ossuaire de Navarin

Reconnue d'utilité publique par décret du 16 Mai 1933

Président Fondateur : GÉNÉRAL GOURAUD



Sculpt. : Maxime REAL DEL SARTÉ

Cliché BUNEL

*Siège Social :*

M. GASTON CHEZEL, Secrétaire Général,  
31 bis, Rue Vignon, PARIS-9<sup>e</sup>  
Opéra 85-80

**ASSOCIATION DU SOUVENIR  
et FONDATION  
du Monument aux Morts des Armées de Champagne**  
PARIS -- 34<sup>bis</sup>, Rue Vignon, 34<sup>bis</sup> -- PARIS  
OPÉRA : 85-80

*Président Fondateur :*  
GENERAL GOURAUD  
Ancien Commandant de la 1<sup>re</sup> Armée

*Vice-Président (Fondation) :*  
Général PRETELAT  
du Conseil Supérieur de la Guerre

*Président :*  
Colonel BOUCHER

*Vice-Présidents :*  
Mme LEVYLLER  
M. DELAAGE  
Mme MARGARITIS

*Secrétaire Général :*  
M. Gaston CHEZEL

*Secrétaires Généraux Adjointes :*  
MM. DREUX - CAQUET - CHABASSE

*Trésorier Général :*  
M. CHAMPION

*Trésorier Général Adjoint :*  
M. HUARD

<i>Administrateurs :</i>			
Mme DROUET	Mme HAARBLEICHER	M. MATTEI	M. DROUET
Mme MORIZOT	M. BEAUJOURT	M. PÉRICARD	M. TIERS
Mme SALVA	M. LAMARTINIÈRE	M. POISSON	M. MULLER
Mme TIERS	M. WELSCH	M. MEYNADIES	M. POTIER
			M. DE BISSY
			M. ROISIN

**SECTION DE CHALONS-S/-MARNE**

**COMITÉ D'HONNEUR :**

M. JOZON <i>Préfet de la Marne</i>	Monseigneur TISSIER <i>Evêque de Châlons</i>	M. CHAMPION <i>Maire de Châlons</i>	Général JANSSEN <i>Commandant la 12<sup>e</sup> D.I.</i>
---------------------------------------	---	--	---

**Conseil d'Administration :**

<i>Président :</i> G <sup>nl</sup> BAUDELAIRE	<i>Secrétaire :</i> M. A ANTOINE	<i>Trésorier :</i> M <sup>e</sup> SAVOURET
--	-------------------------------------	---

*Administrateurs :*

Mme ULMANN	M. THILLY	M. TILGER	Abbé VENINGER (P.A.C.)	M. VINCENT, Past. Prot.
M. MAYBEL	M. CAPY	M. ROBAT	M. J. de ST-SEMMERA	M. ULMANN, Président
Maitre POPELIN	Docteur LAFFITTE	M. ROUCHE	M. MALARMEY	Consistoire israélite.
	M. LEVY	M. MAILLEFER		

**SECTION DE TROYES**

<i>Président :</i> M. DARDENNE Aristide	<i>Secrétaire :</i> M. FUILLEUR Louis	<i>Trésorier :</i> M. NEF Edouard
--	--	--------------------------------------

*Administrateurs :*

M. DELVALLÉE Léon      M. WALDSPURGER Henri

*Délégués Régionaux :*

Colonel DROUIN, à Cauderan (Gironde)	Mme FOURÉ, Colombus - U.S.A.
M. Henri DURET, à Beaune (Côte-d'Or)	M. A. DUVEAU-BUZARD, à Chacé (M.-&-L.)
Capitaine MONJARDET, Paris (VII <sup>e</sup> )	M. LEJEUNE, à Hayange (Gironde)
M. LENOIR, à Amiens	M. Charles GOLD, à Guebwiller

**TAUX MINIMUM DES COTISATIONS**

Membre actif : 10 fr. par an  
Membre adhérent : 20 fr. par an  
Membre donateur : 50 fr. par an  
Membre bienfaiteur : 100 fr. par an

*Rachat des cotisations par le versement d'une somme égale à dix fois (10) le montant de la cotisation annuelle*  
Adresser les cotisations à M. CLAUDE CHAMPION, Trésorier, 83, rue de la Jarry, Vincennes (Seine)  
Compte de chèques Postaux PARIS 1272-89

**Association du Souvenir  
Aux Morts des Armées de Champagne**

**JOURNÉES DU SOUVENIR DES 3 ET 4 JUIN 1939**

**X<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée Générale de l'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne » s'est tenue le samedi 3 juin 1939, à 15 heures, 70, avenue des Champs-Élysées.

De nombreux adhérents avaient répondu à notre appel. Le Général Gouraud préside l'Assemblée, assisté du Colonel Boucher.

Après une minute de silence à la mémoire des Morts de Champagne, le Général Gouraud donne la parole au Secrétaire Général pour la lecture du rapport moral.

**RAPPORT MORAL**

présenté par

M. Gaston CHEZEL, Secrétaire Général

**MON GÉNÉRAL,**

**MESDAMES, MESSIEURS,**

Nous avions fait le projet, l'année dernière, de tenir notre Assemblée générale statutaire à l'endroit même qui symbolise notre raison d'être et toute l'activité de notre Association, à Navarin, à l'occasion de notre pèlerinage annuel en septembre.

Nous eussions aimé nous réunir au monument élevé à la gloire et à la mémoire des Morts des Armées de Champagne, c'était leur témoigner, de plus près encore, notre fidélité, notre attachement, notre reconnaissance.

Nous avons dû renoncer à ce projet en raison de la gravité des événements extérieurs qui avaient obligé la France à prendre des mesures de défense contre une agression possible. Nos morts ont dû tressaillir dans leur tombe en voyant la France de nouveau menacée, cette France pour laquelle ils ont donné leur vie dans un suprême sacrifice qui, dans leur dernière pensée, devait la sauver à jamais. Hélas! vingt ans après l'armistice, un ennemi menaçant s'agitait encore à nos frontières et l'on voyait déjà s'ouvrir à nouveau, l'ère des hécatombes!

Grâce à Dieu, la France s'est ressaisie, des mesures énergiques ont été prises, des amitiés puissantes et fidèles se sont affirmées, la France est redevenue forte et si la paix n'est pas revenue, la guerre, du

moins, semble s'éloigner de nos foyers, l'union des Français s'est faite encore une fois dans le commun amour de la patrie.

L'Assemblée générale ayant dû être reportée à une date ultérieure, nous avions pensé pouvoir la réunir à l'occasion de la messe célébrée aux Invalides en octobre dernier. A ce moment là, notre Président fondateur, le Général Gouraud dut partir pour le Maroc, et il est bien évident que notre Association ne peut se livrer à aucune manifestation officielle sans lui. Nous dûmes donc reporter encore à plus tard l'Assemblée générale qui se réunit seulement aujourd'hui. Nous nous en excusons auprès de tous nos adhérents et nous pensons qu'ils voudront bien ne pas tenir rigueur au Comité d'avoir ainsi manqué aux règles statutaires.

Nous avons donc à vous rendre compte de l'activité de notre Association pendant les deux dernières années.

A vrai dire, cette activité se trouve maintenant limitée du fait de l'existence de la Fondation du Monument, qui a pour objet, comme vous le savez, la garde et l'entretien du Monument, et cela, à perpétuité. L'Association, de son côté, conserve la tâche d'apporter à la Fondation des ressources, plus ses ressources seront importantes et plus la Fondation sera certaine de pouvoir remplir son objet.

**MONUMENT**

Le monument de Navarin, qui fait l'admiration des passants et qui est un pieux endroit de pèlerinages fervents, est maintenant heureusement achevé. Des travaux d'entretien seront seuls nécessaires. Nous avons fait remplacer certaines pierres de glaces, et refaire des joints détériorés par les rigueurs du climat des buttes de Champagne.

Ce sont là des travaux d'entretien courant qu'il est nécessaire de faire effectuer chaque année pour que le monument conserve son bel aspect et toute sa solidité. Une surveillance constante est organisée et des inspections périodiques sont faites par des techniciens et des membres de votre Comité.

**OSSUAIRES**

L'aménagement de la crypte s'est poursuivi et maintenant les visiteurs qui viennent pieusement se

recueillir près de nos morts sont frappés de la belle ordonnance des ossuaires, de la disposition judicieuse des plaques, de la tenue de l'ensemble de la crypte, où tout invite au recueillement, à la prière.

Douze ossuaires ayant été entièrement occupés dès le début de 1937, nous avons dû procéder à l'édification de nouveaux caveaux, et cela, sans faire appel au concours du Ministère des Pensions.

Cependant nos ressources ne nous permettaient pas semblable dépense, aussi, une fois de plus, et toujours avec la même confiance, nous avons fait appel à la générosité de tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre et qui ont conservé vivant en leur cœur le souvenir de nos morts.

En juin 1937, nous avons organisé, dans la salle des fêtes du Cercle Militaire, un grand gala artistique, comportant la reconstitution du Théâtre aux Armées, sous la direction de Mme Dussanne et avec le concours de plusieurs artistes qui avaient donné, antérieurement, des séances sur le front.

Le succès fut considérable et le bénéfice retiré de cette représentation nous permit de mettre en chantier six nouveaux ossuaires.

Trois de ces caveaux sont maintenant remplis et bien que les équipes de recherches aient été dissoutes en septembre 1938, beaucoup de corps sont encore retrouvés; ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1939, 60 corps ont été déposés dans les ossuaires. Le nombre total des corps reposant dans le monument est maintenant de 7.737.

D'après les renseignements fournis par les services de l'Etat Civil de la Marne, les trois derniers ossuaires restant libres seront occupés dans le courant de l'année prochaine.

Vous voyez que nous continuons notre œuvre et que nous donnons une sépulture à ceux dont les corps sont retrouvés vingt ans après la fin de la guerre, une sépulture digne d'eux, et dans un lieu où leurs parents, leurs camarades, les jeunes qui ont été sauvés par leur sacrifice, viennent prier pour leur repos, pour la patrie, pour la paix.

#### CEREMONIES ANNUELLES

En 1937, trois cérémonies commémoratives eurent successivement lieu et avec un grand succès.

Au lendemain de notre Gala artistique, le 6 juin, une messe solennelle, sous la Présidence de son Eminence le Cardinal Baudrillard, fut célébrée dans la chapelle des Invalides au milieu d'un grand concours de fidèles.

Le 26 septembre, au cours de notre pèlerinage traditionnel en Champagne, nous eûmes une cérémonie, toujours bien émouvante, pour nos morts, sur les lieux mêmes de leur sacrifice.

Enfin, le Comité voulut profiter de l'Exposition Internationale de Paris pour faire célébrer au Pavillon Pontifical un service solennel pour les Morts de Champagne. Grâce au bienveillant appui du P. de Reviers, commissaire pontifical, l'entrée gratuite fut délivrée à tous ceux qui voulaient assister à cette cérémonie. Ce fut une manifestation grandiose. La chapelle du Pavillon Pontifical, aux dimensions cependant fort imposantes, ne suffit pas à contenir l'immense foule accourue pour rendre hommage à nos morts. Une couronne de drapeaux des Associations d'Anciens Combattants entourait l'Autel, de glorieux chefs de notre armée entouraient le Général Gouraud, le corps diplomatique était brillamment représenté et S. E. le Cardinal Verdier avait

bien voulu accepter de présider cette cérémonie, qui a laissé dans le cœur et la mémoire de tous les assistants une profonde impression.

En 1938, nos cérémonies furent réduites par suite de diverses circonstances. La messe ne put être célébrée aux Invalides à la date prévue, qui coïncidait avec celle d'une fête religieuse et la chapelle ne fut libre ensuite qu'à la fin du mois d'octobre, et la messe fut cependant célébrée avec la foule de ceux qui n'oublient pas. Le Général Billotte, Gouverneur Militaire de Paris, voulut bien accepter la Présidence en l'absence du Général Gouraud.

La flamme fut ravivée le jour de la Pentecôte, seulement par les membres du Comité.

Mais la cérémonie commémorant le vingtième anniversaire de la bataille du 14 juillet 1918, célébrée à Navarin, eut un succès considérable.

La cérémonie débuta par une veillée funèbre, dans la crypte du Monument. Des anciens combattants, avec leurs drapeaux, montaient la garde devant les ossuaires, pendant que la foule, pieusement, défilait en silence devant les tombes. A minuit, une foule immense entourait l'autel dressé devant le Monument, sur ce plateau historique où vingt ans plus tôt la bataille faisait rage. Une salve d'artillerie, répétée par l'écho de buttes à buttes et de ravins en ravins, rappela aux vivants comme aux morts, qu'à la même heure, dans la nuit du 14 au 15 juillet 1918, se déclenchait la bataille qui fut le prélude de la victoire. Il n'en fut pas un, dans cette foule silencieuse des pèlerins, qui ne sentit son cœur battre plus fort et ses yeux se mouiller. Après le récit de la bataille par le Général Hug, le Général Gouraud rappela le sacrifice de ceux qui combattirent sous ses ordres sur les champs de bataille de Champagne. Ensuite, une messe fut célébrée au milieu d'une intense émotion et l'absoute solennelle donnée par Mgr Tissier, clôtura cette cérémonie qui se termina à deux heures du matin.

Grâce à l'amabilité du Poste Radio-Cité, toutes les phases de cette manifestation furent diffusées. Ainsi, dans tout l'univers, on put s'associer à notre cérémonie du Souvenir.

Le 18 septembre, alors que l'Europe était en état d'alarme, qu'une mobilisation partielle avait déjà rappelé bien des Français sous les drapeaux, notre pèlerinage eut lieu avec son succès habituel. Malgré les circonstances, une foule de pèlerins assista à la messe à Notre-Dame de Châlons, présidée par Mgr Tissier, et, après le tour des champs de bataille, se retrouva à Navarin l'après-midi. Le 8<sup>e</sup> Régiment de Zouaves avec drapeau et musique, rendit les honneurs. Deux ossuaires furent inaugurés, ainsi que les plaques commémoratives du Général Hely d'Oissel et du Général Malcor. Le Colonel Boucher retraça les dernières phases de la bataille de Champagne en 1918. Mgr Tissier avant de donner une dernière absoute, exalta les morts de Champagne et donna à tous les assistants une belle leçon de patriotisme dans les graves circonstances traversées par le pays.

Voilà un aperçu de l'activité de notre Association pendant les deux dernières années, et nous avons la satisfaction de constater que toutes nos manifestations du Souvenir sont suivies avec autant de zèle et de ferveur depuis seize années. C'est une grande consolation pour nous de voir que le souvenir de nos morts demeure dans les cœurs et c'est une garantie pour l'avenir. Nous sommes assurés que nos morts de Champagne seront honorés pendant très longtemps encore par les générations qui viennent.

Demain aura lieu notre cérémonie annuelle en la

chapelle des Invalides. La foule des fidèles viendra encore prier pour nos morts, unissant dans une même pensée fervente ceux qui sont tombés en Champagne, à ceux qui, partout, sont tombés pour la grandeur de la France. Le 6 juin nous ranimerons la flamme et, le 24 septembre, aura lieu notre pèlerinage annuel en Champagne dont tous les détails seront donnés en temps utile dans notre bulletin. Ce bulletin ne paraît pas aussi souvent que nous voudrions, nous vous avons déjà dit que sa publication est une lourde charge pour nos finances, nous avons pratiqué, à ce sujet, les économies nécessaires. Les cotisations n'ayant pas été augmentées, ne sont plus en rapport avec le coût de l'impression d'un bulletin, il nous est donc impossible de continuer à le faire paraître trimestriellement. Nous regrettons vivement cette situation. Nous tenons beaucoup à notre bulletin, il est la liaison entre tous nos adhérents, avec nos bienfaiteurs, il est le fidèle témoin de toute notre activité; nous ferons donc tous nos efforts pour le faire paraître aussi souvent que le permettront nos ressources et, en tout cas, certainement tous les six mois.

En terminant cette revue des deux années passées, notre pensée va tout naturellement vers ceux qui nous ont quittés. La liste en est longue, la mort frappe dans nos rangs sans ménagement. Nous saluons leur mémoire et nous renouvelons à leur famille nos condoléances bien attristées.

Malgré les vides creusés dans nos rangs, malgré les préoccupations de l'heure grave que nous vivons, malgré les désillusions, les inquiétudes, notre œuvre continue avec la même généreuse activité. Nos morts de Champagne sont toujours honorés avec la même ferveur. Et si notre Association disparaît un jour, nous avons la satisfaction de penser que la Fondation subsiste et nous donne toute garantie de durée pour l'avenir.

Notre situation financière est saine, mais nous ne pouvons la maintenir en cet état que par des prodiges d'économies. Aussi qu'il nous soit permis d'adresser l'hommage de notre reconnaissance à tous ceux qui nous font parvenir des dons ou des adhésions, ce sont eux qui nous permettent de donner à notre œuvre la sécurité pour l'avenir.

Nous voulons terminer sur une note de confiance. Nous avons vu en septembre et dans ces derniers jours encore, les jeunes répondre à l'appel de la Patrie, avec tant de calme, de courage et d'assurance, que nous en sommes fiers. Ce sont les dignes fils de ceux de 1914, la France sera encore bien défendue par ses enfants. Au moment où l'on parle tant du redressement par les forces spirituelles, nous sommes sûrs que l'un des éléments de ce redressement c'est encore le culte de nos morts. Les jeunes générations ne peuvent qu'y puiser les plus solides vertus à l'exemple de leur sacrifice.

Mon Général,

Nous nous félicitons toujours de vous voir à notre tête. Vous êtes le chef aimé que l'on est fier de suivre. Quand vous avez quitté le Gouvernement Militaire de Paris, nous écrivions dans notre bulletin que malgré tout vous nous restiez, qu'il n'y avait pas de limite d'âge dans le service du Souvenir. Votre activité ne s'est pas ralentie, d'ailleurs, et vous continuez à servir comme par le passé. Le très beau livre que vous avez publié récemment sur vos campagnes du Soudan, livre qui devrait être lu par tous les jeunes Français, constitue la plus belle leçon de patriotisme. Vous exaltez les vertus françaises que vous avez si bien représentées au cours de votre carrière et qui ont fait la grandeur de la Patrie. Au

moment où les Français, réveillés de leur torpeur par les cris de voisins agités, se sont aperçus que la France avait un empire colonial, nous sommes heureux et fiers, ici, de rendre hommage à l'un de ceux qui furent les principaux artisans de l'édification de cet Empire.

Au début de votre livre sur le Soudan, vous produisez une composition française faite à Saint-Cyr, à 20 ans, sur l'honneur. Ce que le Caporal Gouraud, chargé de l'instruction des « Cosaques », à Saint-Cyr, pensait de l'honneur, le Général, glorieux de tous ses faits d'armes et de ses blessures, pense de même. « Je n'ai pas changé », dites-vous; « Ces deux mots Honneur et Patrie, résumant le devoir militaire. Un seul sentiment les égale en beauté, en puissance, la foi religieuse. L'honneur et la foi sont les deux grands et saints mobiles qui guident les hommes, et l'Honneur à ses martyrs, comme la Foi. »

Vous écriviez ainsi, à votre entrée à Saint-Cyr, la ligne de conduite qui a toujours guidé votre vie.

Après l'énumération que vous faites des héros que l'honneur a toujours inspiré pour le service de la Patrie, vous ajoutez: « Je n'avais pas prévu les soldats de la Grande Guerre ».

Mais à ces derniers, qui se sont aussi sacrifiés pour l'honneur, vous leur avez apporté un magnifique hommage en créant la Fondation du Souvenir qui fera vivre à jamais leur exemple et leur sacrifice.

■

Après cette lecture, la parole est donnée à l'assistance pour les observations. Des félicitations sont adressées au Secrétaire général pour le travail de l'Association pendant les exercices 1937 et 1938.

Puis le Trésorier donne lecture du Rapport financier.

Lecture est ensuite donnée du Rapport des Commissaires aux Comptes.

Ces rapports, mis aux voix, sont adoptés par l'Assemblée.

Le Colonel Boucher indique ensuite qu'il y a lieu de pourvoir à l'élection des Administrateurs dont le mandat est arrivé à expiration. Ce sont Mesdames Drouet, Morizot, Salva, Tiers; Messieurs: Colonel Boucher, Dreux, Caquet, Chabasse, Champion, Huard, Welsch, qui sont rééligibles et se représentent aux suffrages de l'Assemblée et, à l'unanimité, sont réélus Administrateurs de l'Association pour une période de trois ans.

M. Chezel donne les dernières directives pour la cérémonie qui doit se tenir à l'Eglise Saint-Louis des Invalides, le dimanche 4 juin, à la mémoire des Morts des Armées de Champagne et invite l'assistance à venir nombreuse à la cérémonie de la Flamme qui aura lieu le mardi 6 juin à l'Arc de Triomphe.

Le Général Gouraud donne alors la parole aux personnes présentes pour les suggestions ou observations.

Personne ne demandant la parole, l'Assemblée générale prend fin à 16 heures.

Le Général Gouraud prend alors la parole pour dire certains souvenirs personnels, alors qu'il se trouvait en Lorraine. Il indique également que devant être aux Fêtes de Jeanne d'Arc, à Donrémy, aux côtés du Cardinal Villeneuve, Légal pontifical, il ne pourra assister à la messe des Invalides.

M. Chezel présente ensuite dans les termes suivants Mme Edmée Favart et Mme Nizan :

MESDAMES,

MESSIEURS,

Depuis notre création, à chacune de nos Assemblées générales, nous vous avons présenté d'illustres académiciens, tels MM. Hanotaux et Madelin, d'anciens correspondants de guerre, tel M. Henri Bidou, de spirituelles conférencières, telle Mme Dussane, des séances cinématographiques et enfin tout dernièrement nous vous avons présenté les chansons militaires françaises du Moyen Age à nos jours avec le concours d'une musique militaire.

Aujourd'hui, nous avons pensé vous être agréable en vous présentant Mmes Edmée Favart et Nizan. Devons-nous vraiment vous présenter ces artistes? Non, car vous les connaissez et les admirez.

Mme Favart est, selon l'expression de Francis de Croisset, la muse de l'opérette française.

Mme Nizan a laissé de son long séjour à la Comédie Française un inoubliable souvenir et les habitués de notre scène nationale l'ont vu partir avec regret.

Mesdames, nous vous remercions d'avoir bien voulu apporter votre concours à notre réunion annuelle. Vous avez connu d'immenses succès sur les scènes françaises et étrangères. Vous avez été applaudies et vous en avez tiré un légitime orgueil.

## XVI<sup>e</sup> MESSE ANNUELLE

4 Juin 1939

L'Eglise Saint-Louis des Invalides présentait son affluence des grands jours bien avant l'heure fixée pour la cérémonie.

Quatre vingts drapeaux d'Associations formaient une haie impressionnante et de nombreuses personnalités civiles, militaires, diplomatiques prenaient place dans l'avant-chœur.

Cette année-ci, l'Association du Souvenir faisait célébrer la messe annuelle en même temps que le Comité d'Argonne du Souvenir Français qui dirige avec tant de dévouement Mme la Comtesse de Martimprey.

Le Président de la République s'était fait représenter par un Officier de sa Maison Militaire et le Cardinal Archevêque de Paris par le Chanoine Filleux, grand mutilé de guerre, Commandeur de la Légion d'Honneur.

## LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Le mardi 6 juin, à 18 h. 30, les fidèles du Souvenir se retrouvaient sous l'Arc de Triomphe pour l'hommage traditionnel.

De nombreux adhérents avaient répondu à la convocation.

A l'heure précise, le Général Gouraud arrive au Tombeau de l'Inconnu. Le glaive symbolique lui est

Permettez-moi cependant de vous dire que parmi ces triomphes, aucun ne vous a été plus au cœur que ceux que vous avez recueillis sur les scènes modestes du Théâtre aux Armées : les coulisses étaient certainement bien rudimentaires et peu chauffées, les décors manquaient, mais quel public! De pauvres diables qui sortaient de l'enfer et à qui vous apportiez un coin de paradis. Avez-vous bien su tout le bien que vous avez fait?

En vous entendant, tout était oublié : toutes les souffrances d'une longue période en première ligne, toutes les fatigues de relèves exténuantes à travers des boyaux qui n'en finissaient plus. Pour tout le bien que vous avez procuré à nous et à nos camarades disparus, nous vous adressons à nouveau un remerciement ému.

Aujourd'hui, le public n'est pas le même, cependant cette salle qui va vous applaudir a conservé intact le souvenir des souffrances endurées pendant la guerre et le souvenir de ceux qui ne sont pas revenus. Parmi les pères et les mères qui vont vous écouter, il s'en trouvera peut-être qui pleurent toujours des êtres à qui vous avez donné une dernière joie.

Puis, Mme Admée Favart charme l'assistance par ses chansons du Théâtre aux Armées, et Mme Nizan par ses poèmes qui rajeunissent les anciens combattants de plus de vingt ans.

Des gerbes de fleurs sont remises à ces deux artistes et, vers 17 heures, chacun se sépare en se donnant rendez-vous le lendemain aux Invalides.

La Maîtrise du Sergent Laloy, sous la direction du maître Saury, se fit entendre au cours de la messe.

Le Colonel Abbé de l'Espinois, aumônier des Invalides, officiait.

Après l'Evangile, M. l'Abbé Guyétant monta en chaire pour donner le très beau discours que nous publions d'autre part.

La clique des Chasseurs de Vincennes sonna *Aux Champs* à l'élévation et *Aux Morts* avant l'absoute.

A la fin de la messe, le Chanoine Filleux, revêtu des ornements de deuil, donna l'absoute solennelle pour tous les morts de Champagne.

Puis la foule s'écoula lentement et se dispersa dans Paris après avoir rendu un émouvant hommage de fidèle souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne ».

remis et Mmes Levylier et Margaritis mettent alors la main près de celle du Général pour raviver la Flamme, pendant qu'un roulement de tambour se fait entendre et que la sonnerie *Aux Morts* s'élève dans un silence impressionnant.

Le Livre d'Or est ensuite signé et ainsi se termine cette simple et émouvante cérémonie.

## LE 25<sup>e</sup> B. C. P. EN CHAMPAGNE - (Bataillon CABOTTE)

(Extraits de l'Historique du Corps - Guerre 1914-1918)

1915

(suite)

L'attaque par elle-même était assez difficile, mais la mise en place était surtout très délicate : en plein jour, il fallait faire glisser à droite toutes les unités, leur faire traverser une clairière battue par l'ennemi, puis s'installer sous bois pour prendre le dispositif d'attaque. Grâce à l'excellente instruction donnée dans les compagnies pendant la grande période de repos, tous ces mouvements s'exécutèrent pour le mieux avec des pertes relativement légères, mais qui, par malheur, furent subies surtout par des gradés ou par des agents de transmissions ou brancardiers isolés qui, pour conduire leur troupe à travers la clairière, étaient trop détachés de leurs unités.

C'est ainsi que fut tué le lieutenant Labarsonque, commandant la 2<sup>e</sup> compagnie, le capitaine Lombard, commandant la 3<sup>e</sup> compagnie, blessé.

Le bataillon s'était réparti dans les bois U19 et U21, continuellement battus par des feux de mitrailleuses et de canons de petit calibre qui rendirent notre position impossible; de jour, on ne pouvait pas beaucoup se risquer debout, et, même la nuit, la circulation ne fut pas plus facile.

Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies, placées pour l'attaque en lisière du bois se lancèrent en avant et atteignirent sans difficulté les bois U4 et U5; mais, arrivées là, elles furent dans une situation très critique, car ces bois, peu larges et peu touffus, étaient complètement battus par des mitrailleuses qui empêchèrent nos camarades de faire le moindre mouvement. Il leur fallait accomplir des prodiges d'habileté pour creuser la terre, organiser la lisière du bois. Ceux qui avaient assisté au départ de l'attaque, et qui étaient restés à U2, eurent même quelque crainte sur leur sort, puisque de loin il était impossible de les distinguer.

C'est alors que le fourrier Barbary reçut mission d'aller chercher des renseignements. Il le fit avec une cranerie, un esprit d'à-propos et de décision, qui soulevèrent notre admiration. Il nous rapporta nombre de renseignements intéressants; la médaille

militaire fut la juste récompense de son sangfroid et de sa vaillance.

La nuit se passa ainsi, et le lendemain les quatre compagnies du bataillon non encore engagées, réunies à deux compagnies du 29<sup>e</sup> B.C.P., se portèrent encore plus à droite, pour aborder par un autre point, la deuxième ligne ennemie. Celle-ci était dissimulée sous-bois, protégée par des fils de fer qui empêchaient de la définir exactement. L'attaque proprement dite ne fut pas déclanchée; seules, nos reconnaissances se portèrent en avant, subirent de grosses pertes, mais nous rapportèrent des renseignements très précieux, à la suite desquels on fit évacuer au bataillon ses positions trop avancées, y compris celles tenues par les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies, et on attendit que notre artillerie fut en mesure de tirer utilement avant d'entreprendre de nouvelles attaques. Ces attaques ne furent pas menées par le bataillon, elles échouèrent tant ces bois étaient difficiles; la deuxième ligne allemande restait aux mains de l'ennemi, et devenait ainsi leur première ligne devant laquelle nous devions revenir passer notre hiver et une partie du printemps.

Le bataillon fut reporté plus en arrière à un groupe de grands abris allemands appelés « Sadowa ». Pour le bataillon, l'offensive de Champagne était terminée; les pertes très lourdes pour le faible résultat obtenu s'élevaient en tués et blessés à : 10 officiers, parmi lesquels les sous-lieutenants Roy et Chevillard, tués; Strubhard, mortellement blessé, plus de 380 gradés et chasseurs.

Ramené le 7 octobre sur la Noblette, puis au camp de Melette, le bataillon se remit de ses fatigues, reçoit des renforts et reprend l'instruction.

Le 19 octobre, transporté dans la montagne de Reims, alerté d'abord dans les bois de Sept-Saulx, au repos à Trépaill, ensuite.

Puis, en secteur : le terrain à tenir correspondait sensiblement au terrain sur lequel le bataillon s'était battu fin septembre; secteur à peine amorcé; il fallait creuser tranchées, boyaux et abris, travail formidable par un temps déplorable qui cependant n'arriva jamais à supprimer l'entrain et la bonne humeur.

## Soyons, si tu le veux, tout près, malgré l'absence

Soyons, si tu le veux, tout près, malgré l'absence.  
Vers l'heure où, sur les champs, tombe le soir immense,  
Nous irons tous les deux prier et supplier,  
Toi, dans la vieille église où je t'ai vu plier,  
Quand je partais, ta face adorable et pâlie,  
Moi, dans l'église ouverte au vent, par l'incendie,  
Avec son vol d'oiseaux sur les fleurs de l'autel,  
Sur ses dalles, du sang, dans sa voûte, du ciel.  
Je t'écrirai vers l'heure où tu m'écris toi-même...  
Ecrire, non, parler, comme on fait quand on s'aime,  
Lorsque l'on est tout seul, et que l'on est tout près.  
Nous n'aurons ni chagrin, ni vulgaires regrets.

Nos cœurs seront heureux d'être ainsi, l'un et l'autre.  
Si proches, si fondus en un seul cœur, le nôtre;  
Et nous ne pleurerons que de ce bonheur-là,  
Et si, comme il s'est vu pour quelques-uns déjà,  
Il m'arrivait plus tard de rester sur la route,  
J'y resterais, n'ayant ni faiblesse, ni doute,  
Car l'éternel adieu n'a pas le sens qu'on croit.  
Et, par delà la mort, je serais près de toi.

21 Juillet 1915.

Charles TROUFLEAU  
Mort pour la France

# NOTRE XVIII<sup>e</sup> PELERINAGE

sous la Présidence du Général GOURAUD

le Dimanche 24 Septembre 1939

Cette année encore, et pour la 18<sup>e</sup> fois, nous allons revenir auprès de nos chers Morts de Champagne, nous incliner devant leur tombe, nous recueillir, prier pour eux et méditer sur l'étendue de leur sacrifice. Dans ces cimetières du front où ils sont alignés comme pour la revue, ou dans nos ossuaires de Navarin, où ils reposent, foule anonyme, à l'ombre de notre drapeau et sous la pierre de notre Monument, nous irons encore leur témoigner notre attachement et notre fidélité à leur souvenir.

Ils étaient partis dans l'enthousiasme il y a 25 ans, certains qu'ils allaient faire une guerre juste, et lorsqu'ils sont tombés sur ces champs tragiques de Champagne, dans la lutte féroce contre un ennemi acharné, ils ont eu une dernière vision de paix longue et sûre pour leurs vieux, pour leurs fils, pour leur Patrie à laquelle ils ont consenti l'ultime sacrifice, et cette vision les a aidés à mourir.

Mais cette guerre ne devait pas être la dernière et ni les vieux, ni les fils, maintenant mobilisés à leur tour, n'ont pu vivre en paix. Ils sont là, au contraire, tendus dans un effort de garde vigilante à la frontière, où l'ennemi, toujours le même, les menace.

Une nouvelle guerre est commencée, d'un genre nouveau, la guerre sans bataille, et il faut la gagner. Sachons garder notre sang-froid, notre calme, sachons tenir. Qu'importe cette gêne des mobilisations successives, des armements continus, des privations imposées, il faut tenir. Et qu'est-ce cela en face des souffrances de nos Morts ? Aussi, c'est près d'eux qu'il faut aller, plus nombreux encore que les années passées, car c'est face à leur tombe, mesurant l'étendue de leur sacrifice, que nous puiserons dans le rappel de leurs souffrances, la patience et la force d'âme nécessaires pour gagner cette nouvelle guerre.

## PROGRAMME ITINÉRAIRE

### PARIS-GARE DE L'EST.

6 h. 15. Rassemblement en face du Bureau des Renseignements (Hall départ des Grandes lignes : Distribution des billets aux personnes ne bénéficiant pas de permis gratuits ou de tarifs spéciaux (mutilés, familles nombreuses...)).

7 h. 06. Départ.

9 h. 02. Arrivée à CHALONS-sur-MARNE. Embarquement dans les cars qui stationneront place de la gare et départ immédiat.

## CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

8 heures, en la Chapelle de NAVARIN, MESSE BASSE

10 h. 30, en l'Église de Souain,

### SERVICE SOLENNEL A LA MÉMOIRE DES MORTS DE CHAMPAGNE

sous la présidence de S. Exe. Mgr TISSIER, Évêque de la Marne

11 h. 45, Visite du Cimetière National

12 h. 15, Repas — 13 h. 15, Départ de Souain.

### ITINÉRAIRE N° 1

#### LES MONTS DE CHAMPAGNE

FERME DES VACQUES, SAINT-HILAIRE-le-GRAND, BOIS-DU-PUITS (Cimetière National), FERME DE MOSCOU, CORNILLET, NAUROY, MORONVILLIERS, SAINT-MARTIN-L'HEUREUX.

### ITINÉRAIRE N° 2

#### MASSIGES - TAHURE

PERTHES-les-HURLUS, MESNIL, BEAUSÉJOUR, MASSIGES, MINAUCOURT (Cimetière National), TAHURE, SOMMEPY.

# NAVARIN

## CEREMONIE PATRIOTIQUE

avec participation de la 3<sup>e</sup> Division d'Infanterie Coloniale et du 8<sup>e</sup> Régiment de Zouaves.

A 15 h. 45

## INAUGURATION DU XVII<sup>e</sup> OSSUAIRE

### ABSOUTE SOLENNELLE pour les Morts de Champagne

17 h. 30. — Départ de Navarin.

18 h. 30. — Arrivée à Châlons.

19 heures — Départ de Châlons.

20 h. 46. — Arrivée à Paris.

## CONDITIONS

P R I X	Pour les membres de l'Association (ayant payé leur cotisation 1939)		Pour les autres personnes	
	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
Voyage PARIS-CHALONS (Aller et retour, en Autorail spécial). . . . .	83. »	62. »	83. »	62. »
Voyage CHALONS-NAVARIN (Autos-cars Aller et retour). . . . .	30. »	30. »	33. »	33. »
Dejeuner à SOUAIN . . . . .	16. »	16. »	16. »	16. »

a) Les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation, devront être adressées à : M. G. CHEZEL, 31 bis, Rue Vignon, Paris 9<sup>e</sup>, avant le 20 Septembre, délai de rigueur.

b) Bien spécifier l'itinéraire choisi et le cimetière du front qui intéresse.

En raison des engagements que nous avons pris, tant auprès de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est que de l'entreprise de transport en cars, aucun remboursement ne sera effectué pour les places non occupées.

c) Des cartes numérotées seront adressées à partir du 20 Septembre; pour permettre le contrôle dans les cars, nous recommandons de les porter ostensiblement pendant tout le pèlerinage.

d) Il ne sera pas tenu compte des adhésions qui nous parviendraient non accompagnées du montant de la cotisation.

e) L'Association, ainsi que ses mandataires, ne sont jamais substitués aux compagnies, sociétés ou personnes chargées du transport des pèlerins quant aux responsabilités (retard, accidents...).

f) Au cours de la visite des cimetières ou du champ de bataille, nous demandons instamment aux pèlerins de se conformer strictement aux consignes qui seront données par les commissaires.

### VOYAGE GRATUIT

Il est rappelé aux ascendants, veuves de guerre et leurs enfants qu'un voyage gratuit annuel est accordé pour la visite des tombes. S'adresser à la mairie de la localité, muni d'un livret de famille et de l'acte de décès, puis adresser la demande légalisée au réseau.

Nous recommandons aux bénéficiaires de faire établir leur permis pour la gare de Châlons-sur-Marne. En cas de contestation, nous en aviser.

## Allocution prononcée par M. l'abbé GUYETANT le 4 Juin 1939

MES CHERS CAMARADES.

Laissez-moi vous dire combien je suis étonné de prendre la parole devant vous, ce matin. Une émotion profonde me saisit à la vue de tous ces anciens combattants venus prier pour leurs camarades tombés en Champagne et en Argonne. Le souvenir, en effet, de toutes les souffrances endurées par nos morts, de leur sacrifice héroïque, de leur œuvre de délivrance reste vivant parmi nous. Et je tiens avant tout à saluer publiquement les personnalités qui ont tenu à honorer de leur présence cette cérémonie : le représentant de M. le Président de la République, celui de Son Eminence le Cardinal Verdier, le Chanoine Fillet, grand blessé de guerre et amputé d'une jambe; les représentants des ministres de la Guerre, de l'Air et de la Marine, et tous ces brillants attachés d'ambassades parmi lesquels j'aperçois et je salue particulièrement celui de la pauvre Tchéco-Slovaquie dont le martyr ulcère nos cœurs.

Il y a quelques semaines à peine, je parcourais à nouveau ces immenses champs de bataille qui vont du Mont Cornillet à l'Ossuaire de la Haute-Chevauchée, dressé à la Côte 285. Je revoyais, les larmes aux yeux, ces emplacements de tranchées où pendant tant de mois nous avons tenu, subissant nuit et jour les plus meurtriers bombardements. Au Cornillet et sur les pentes qui l'environnent la terre a été tellement défoncée par les obus que plus jamais l'herbe n'y pousse.

L'aspect du terrain est volcanique. Revoir la Ferme de Moscou, le Monument Navarin où dorment des milliers des nôtres, l'emplacement de Perthes-Hurlus, la Main de Massiges si souvent nommée dans les communiqués, quel rappel tragique des jours les plus durs de la guerre. Plus loin, c'est l'Argonne, Vienne-le-Château où, en 1918, je célébrais, dans l'église en ruines, la messe en n'ayant comme table d'autel, qu'un tonneau renversé; le Four de Paris, la Fontaine aux Charmes, le ravin de la Fille Morte, des Meurissons, de Courte Chausse, de Bohante et le Bois de la Gruerie. Souvenirs d'épopée.

Sur un piton, qui domine ce paysage lunaire, s'élève Montfaucon que le 26 septembre 1918 les Américains, accourus à notre aide, enlevèrent dans un élan furieux, faisant huit mille prisonniers et prenant cent canons à l'ennemi. Le vaste cimetière de Romagne garde jalousement les restes glorieux de quinze mille de ces fils d'Amérique et je m'incline avec émotion et reconnaissance devant ces tombes entretenues avec tant de piété.

Comment ne pas se souvenir de l'effort fourni par les premiers Italiens engagés sur le front, les volontaires garibaldiens. Le 26 décembre 1914, ils recevaient le baptême du feu dans le ravin sauvage de la Fontaine des Meurissons. A leur tête tombait, frappé à mort, le sous-lieutenant Bruno Garibaldi, sabre au clair, la tunique verte déboutonnée sous laquelle apparaissait la traditionnelle chemise rouge. Se sentant perdu, il serre dans ses bras un camarade et lui dit : « Tiens, embrasse nos frères pour moi. » A son tour l'Italie entrerait dans la lutte à côté des alliés et ses morts du front français reposent aujourd'hui dans le cimetière de Bligny.

C'est sur vous, à nos frères d'armes italiens, que nous comptons pour dissiper les nuages amoncés entre nos deux pays, et comme nous nous sommes donnés la main dans la guerre, pour la défense de nos libertés, tôt ou tard, grâce à vous, tout malentendu disparaîtra et nous nous retrouverons bientôt unis pour maintenir la paix.

Jamais, semble-t-il, les Français n'auraient oublié ce que les soldats de 1914-1918 avaient fait pour la grandeur du Pays. Certes, aussitôt après la guerre, on éleva un peu partout, jusque dans le moindre village, des monuments du souvenir où furent gravés les noms de ceux qui étaient tombés face à l'ennemi. Des pèlerinages s'organisaient aux lieux sacrés des batailles fameuses. Le culte de l'« Inconnu » qui repose sous l'Arc de Triomphe, s'intensifia.

Puis, peu à peu, la vie reprit son cours. Ce fut l'époque de la facilité, non pas de l'oubli, je le veux bien, mais de l'insouciance. L'idéologie marxiste, née chez Pannini, se répandit chez nous. Elle pénétra dans les esprits. Elle faillit submerger dans le désordre ce pays de la Clarté, de l'Équilibre et de la Raison. Le pire était à redouter.

Puis, tout à coup, sonna l'heure du redressement. D'Allemagne jusqu'à nos oreilles parvenait le tumulte des rassemblements militaires, le bruit sourd des tanks roulant sans arrêt sur les immenses autostrades, construits en vue de la guerre. Le coup de l'Anschluss fut un coup de tonnerre pour les consciences endormies; l'annexion de la Tchéco-Slovaquie, la main mise sur Prague, la possibilité du retour à la guerre, recréèrent l'union et ouvrirent les yeux sur le danger qui à nouveau nous menaçait.

Mais je suis convaincu que nos morts, ceux que nous pleurons toujours et dont nous honorons la mémoire aujourd'hui, sont et restent les grands artisans de ce redressement national. Tous ces hommes, ces frères, ces époux, toute cette jeunesse ardente qui peuplent les cimetières du front veillent sur nous; ils constituent une armée invisible et invincible, et c'est de leur esprit et de leur héroïsme que nous devons nous inspirer.

Un peuple, en effet, ne vaut que par le respect des valeurs morales et spirituelles. Et il nous faut, coûte que coûte, penser à la française. Quelle leçon magnifique se dégage des actes de courage accomplis, sans ostentation, par tous les morts de la guerre. On pourrait en composer un livre splendide, une chanson de gestes qui remplacerait avantageusement les pauvres petits manuels de moral civique mis entre les mains des enfants de nos écoles. Et je me sens embarrassé pour citer quelques noms. C'est Collignon, conseiller d'Etat, engagé volontaire au 76<sup>e</sup> R.I. et qui meurt en pleine attaque; c'est Cazeneuve, artiste en renom de l'Opéra-Comique, engagé lui aussi à 54 ans, au 46<sup>e</sup> R.I. et qui tombe en brave. Mais laissez-moi finir par le récit d'une mort admirable.

On est au début de la guerre. Les armées allemandes avancent à marches forcées sur Paris. La cavalerie, fourbue, s'efforce d'arrêter cette furieuse avalanche. Un peloton du 9<sup>e</sup> dragons, dont je fus l'aumônier, se trouve encerclé par l'ennemi. Deux alternatives : mourir ou se rendre. Se rendre, jamais; mourir, peut-être, mais non sans vendre chèrement sa vie.

A la tête de ses cavaliers, le lieutenant Henri de M. s'élançait, sabre au poing. Le cercle est rompu. Mais cet officier s'écroule, frappé à mort. Les Allemands renvoient à sa famille ses papiers sur lesquels l'ennemi a mentionné : « Cet officier est mort en brave ».

Et dans ses papiers, le lieutenant de M. a écrit pour ses enfants ces mots qui constituent son testament : « Qu'ils soient toujours de vrais chrétiens : à genoux devant Dieu; debout devant les hommes. »

A genoux devant Dieu! S'il est dans cette assis-

lance des non-croyants, qu'ils soient bien persuadés que cette attitude n'a rien d'humiliant; et s'agenouiller devant le Christ, à cette messe célébrée pour nos morts dans cette église des Invalides, au milieu des étendards qui pendent, loques glorieuses au-dessus de nos têtes, s'agenouiller devant le Christ qui, le premier, est mort pour le salut de l'humanité, c'est se grandir et rejoindre aussi nos morts qui vivent dans l'éternité.

Debout devant les hommes! Nous ne nourrissons aucun sentiment de haine contre nos ennemis d'hier; aucun esprit de conquête ne nous anime. Mais si par malheur l'on voulait toucher à l'intégrité de notre sol national et de notre empire colonial, si l'on tentait de détruire l'héritage moral de nos morts, de briser l'œuvre de paix qu'ils ont cimentée de leur sang, alors, tous unis dans un sentiment de fraternité et de justice, demain comme hier, nous nous dresserions debout, face à l'ennemi.

## POÈME

Quand la mort me prendra, la recevrai-je en face,  
Comme je l'ai rêvée, en murmurant un vers,  
Et serai je étendu dans un sillon d'Alsace  
Sous le geste apaisant des larges sapins verts ?

Un petit cimetière à l'entour d'une église  
Me recueillera-t-il sous une pierre grise ? --  
Dormirai-je, oublié, quelque part dans un champ  
Et sur moi les glaneurs iront-ils se penchant ? --

Aurai-je seulement un tertre qui verdoie ? --  
Je ne sais, pauvre ami, quel sera mon destin;  
Mais ce que je sais bien, c'est qu'en un clair matin  
Par notre doux pays il sera grande joie.

Car, en un flottement de casques diaprés,  
Ce sera le retour sous l'arche triomphale,  
Et pour fleurir leurs fronts, bruns d'un superbe hâle,  
Il ne suffira pas des fleurs de tous nos prés !

Et là-bas, tout au loin, les morts que l'on oublie,  
Surgissant tout poudreux encor du sol natal,  
Ivres, se pencheront dans le vent matinal  
Pour y surprendre un peu de fanfare affaiblie !

8 Juin 1917

François LAFOND  
Engagé volontaire à 17 ans 1/2  
Mort pour la France  
le 11 Novembre 1918

## LE 4 JUILLET 1939

à CHALONS-sur-MARNE

Pour l'inauguration d'une plaque commémorant à Chalons-sur-Marne, dans l'Hotel de Ville, la désignation du Soldat américain inconnu, la Ville de Chalons avait organisé une grandiose Cérémonie.

M. William BULLITT, Ambassadeur des États-Unis, CHAMPETIER DE RIBES, Ministre des Pensions, le Général GOURAUD, accompagné de notre Secrétaire Général, les Parlementaires de la Marne, de nombreux Maires et Personnalités civiles et militaires se trouvaient à la gare de Chalons à 11 heures.

Les honneurs sont rendus par le 8<sup>e</sup> Zouaves avec c drapeau et musique, puis le cortège officiel, entouré d'une escorte de dragons, se rend au Monument aux Morts de Chalons où l'Ambassadeur des États-Unis dépose une magnifique gerbe de fleurs, puis le cortège se rend à l'Hotel de Ville.

Les drapeaux des Anciens Combattants se joignent à ceux de l'Américain Légion. La plaque est alors dévoilée et MM. MARCHANDEAU et CHAMPETIER DE RIBES déposent des gerbes de fleurs.

Les discours sont ensuite prononcés par M. Albert ANTOINE, Président des Mutilés de Guerre et Secrétaire Général du Comité Chalonnais de l'Association du Souvenir "Aux Morts des Armées de Champagne", puis par le Commandeur de l'Américain Légion au nom de M. Edward F. YOUNGER, par M. William BULLITT, Ambassadeur des États-Unis et enfin par M. CHAMPETIER DE RIBES, ministre des Anciens Combattants.

Nous nous faisons un plaisir de reproduire ci-dessous le discours prononcé par M. Albert ANTOINE.

EXCELLENCE,

MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

MONSIEUR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PENSIONNÉS,

MONSIEUR LE GÉNÉRAL GOURAUD,

MONSIEUR LE PRÉFET,

MESSEIGNEURS LES PARLEMENTAIRES,

MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DE MONSIEUR

L'ÉVÊQUE DE CHALONS,

MESSIEURS LES GÉNÉRAUX,

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec une profonde émotion et une légitime fierté qu'en ma qualité de Président de la Société des Mutilés de Guerre de Chalons-sur-Marne, je prends aujourd'hui la parole en cet Hôtel de Ville.

Tout d'abord, au nom du Comité local d'organisation, comprenant M. Champion, Maire de la ville de Chalons; M. Armand Martin, Président du Syndicat d'Initiative; M. Thilly, Secrétaire Général de l'Office du Combattant, j'exprime mes remerciements les plus chaleureux aux nombreuses personnalités présentes qui nous ont fait l'honneur de présider cette inauguration, je veux citer M. Marchandea, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice; M. Champetier de Ribes, Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés, et en particulier Son Excellence M. William Bullitt, qui, pour marquer l'importance qu'il attache à notre cérémonie, voulait qu'elle coïncidât avec la célébration de l'Indépendance Day.

Permettez-moi également d'évoquer le souvenir de notre regretté Président du Syndicat d'Initiative de Chalons-sur-Marne, M. Banholzer, qui fut le promoteur de cette manifestation et auquel nous devons l'élaboration du programme de cette magnifique journée. Avant sa mort, il m'avait désigné pour vous faire l'historique de cette plaque commémorative. En effet, Messieurs, si chaque pierre a son histoire, ce marbre, à juste titre, peut revendiquer une place parmi les plus glorieuses.

Laissez-moi vous rappeler les faits brièvement : C'est le 23 octobre 1921 que quatre cercueils ont été exhumés des cimetières militaires américains de Romagne-sous-Montfaucon, Thiaucourt, Belleau et Bouy et amenés à l'Hotel de Ville de Chalons-sur-Marne, pour procéder à la désignation du « Poilu Inconnu Américain ».

En présence de M. le Maire de la ville de Châlons-sur-Marne (M. Servas), du Général américain Rogers, des Officiers américains, du 106<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie qui rend les honneurs, ils sont exposés dans le vestibule qui précède la salle « des adjudications », recouverts chacun du drapeau étoilé.

Dès le 24 octobre, au matin, M. Servas, Maire, entouré de ses deux adjoints et de ses conseillers municipaux, reçoit M. Jules Brisac, Préfet de la Marne; le Major-Général Rogers, le Colonel Rethers, le Lieutenant-Colonel Ball, le Major Harbold, du Service des sépultures militaires; M. le Général Allen, Commandant les troupes américaines en Rhénanie; MM. les Généraux français Duport, Nayral de Bourbon, Lequin, M. l'Intendant Le Fier et les représentants de la Légion américaine.

L'assistance est des plus recueillie.

Le Sergent Edwards F. Younger, originaire de Chicago, qui a pris part à toutes les grandes offensives américaines comme caporal au 50<sup>e</sup> R.I., deux fois blessé, s'avance lentement dans le vestibule tenant à la main une magnifique gerbe de roses blanches, don généreux d'un de nos concitoyens, M. Brasseur. C'est lui qui va désigner entre les quatre cercueils celui du « Soldat Inconnu ». Deux fois il en fait le tour, la minute est solennelle et émouvante, la troisième fois, face à la foule, il s'arrête et, religieusement, dépose sur l'un d'eux, sa gerbe fleurie.

Immédiatement, le cercueil choisi est déposé dans un autre de plus grande taille, capitoné de drap noir orné à l'extérieur de barres d'argent ciselées, formant poignées et portant cette inscription :

« Un SOLDAT INCONNU D'AMÉRIQUE  
QUI A DONNÉ SA VIE  
DANS LA GUERRE MONDIALE »

A partir de 11 heures, le public est admis à défilé. On remarque au pied de la bière, un seul drapeau français... celui de la Société des Mutilés de Guerre de Châlons, celui-là même, Messieurs, que vous avez devant vous et qui a défilé pour quelques heures, la place respectable qu'il occupe au Musée de Châlons, pour devenir une seconde fois, à 18 ans de distance, le témoin impassible mais éloquent d'une mémorable journée.

A 16 heures, le cercueil est placé sur une prolonge d'artillerie et conduit en garc. La rue de la Marne est pavoisée comme aux grands jours de fête, toutes les Sociétés locales sont présentes, sans distinction, précédant le groupe compact des autorités. La population civile est massée sur les trottoirs, elle déborde de partout, émue et enthousiaste.

Le cortège s'avance lentement dans la cité frémissante aux accents poignants des marches funèbres... C'est un défilé triomphal, une nouvelle étape de la marche « à l'Étoile ».

Comme tout ancien combattant qui a vécu ces minutes inoubliables, je dirai que les amitiés franco-américaines se sont pleinement épanouies sous ce ciel automnal, je dirai qu'à l'appel des pavots claquant au vent et au son des hymnes nationaux, le battant de nos cœurs s'est à jamais confondu.

Nul du reste ne l'a mieux compris que le Général Allen qui, en arrivant en gare, détache deux roses de la gerbe blanche, en remet une à M. Servas et garde l'autre pour lui.

De ce geste, Messieurs, dégagez-vous tout le symbolisme? L'amitié, dit-on, est la fleur de l'âme. Comment celle de nos deux pays pouvait-elle mieux s'exprimer en cet instant là que par une fleur.

Hélas .....

« La rose se fane

mais ..... le marbre demeure. »

C'est pourquoi notre plaque commémorative était indispensable pour perpétuer ces émouvants souvenirs. Vous en êtes du reste bien convaincus, Messieurs, puisque vous avez répondu si spontanément à notre appel, aussi sentons-nous combien votre visite aujourd'hui à Châlons-sur-Marne, est non seulement touchante quand on se reporte au passé, mais très significative quand on songe à l'avenir.

La France et l'Amérique sont désormais indissolublement unies dans une seule et même fortune. Le poilu d'Arlington et celui de l'Arc de Triomphe, en mêlant leur sang pour la même cause, n'ont-ils pas scellé tous les contrats?

D'outre-tombe leurs grandes voix se rejoignent et montent. Qu'elles soient fécondes plus que tout autre et qu'elles fassent descendre sur la terre pour y demeurer longtemps la « Paix » qui est promise aux hommes de bonne volonté.

## NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer le décès du Général de division BONFAIT, qui s'éteignit après une longue et cruelle maladie.

Le Général BONFAIT avait commandé pendant la plus grande partie de la guerre, la 23<sup>e</sup> Division d'Infanterie, deux fois en Champagne, en Lorraine, en Artois, à Verdun, dans la Somme, dans l'Aisne et en Italie. Pendant plus de huit mois, la 23<sup>e</sup> Division avait combattu dans le secteur de Tahure, Ferme de Navarin, Ferme des Wacques. Il était commandeur de la Légion d'Honneur.

A sa famille, nous adressons nos vives condoléances.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Evariste REVERDEN, membre du Comité de Fondation.

Nous garderons longtemps le souvenir de M. REVERDEN qui fut pour nous un précieux collaborateur tant par ses conseils éclairés et sa parfaite courtoisie.

Nous adressons à Mademoiselle Reverden nos condoléances émues et notre vive sympathie.

Nous avons appris avec peine le décès de Madame PÉNILLEAU qui l'an dernier encore, malgré sa santé précaire, avait participé à notre pèlerinage en mémoire de son fils mort en Champagne.

A Mademoiselle PÉNILLEAU, cruellement éprouvée, nous présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

Nous avons omis d'informer nos adhérents de la mort du R.P. Bernard PIOCHE, Président de l'Union Départementale des Combattants et Mutilés de la Guerre de la Moselle.

Nous nous en excusons auprès de Madame PIOCHE qui avait déjà perdu son fils Jean en Champagne et qui à ce titre est une de nos plus fidèles adhérentes.

A cette mère douloureuse qui a donné ses deux fils à la Patrie et à la religion, nous renouvelons nos condoléances attristées et émues.

## LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (suite)

JUILLET 1937

- SOU'DAN Gaston, 76<sup>e</sup> R.I., 26-9-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 1045.
- TILLET Valérius, 76<sup>e</sup> R.I., 26-9-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3592.
- MOLET Armand, 76<sup>e</sup> R.I., 29-9-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1047.
- BELAUD Henri, 154<sup>e</sup> R.I., 30-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1043.
- CHARBONNEL Henri, 112<sup>e</sup> R.I., 27-6-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1048.
- CHAVASTELON Louis, 100<sup>e</sup> R.I., 6-7-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1042.
- JOUBERT André, Caporal, 8<sup>e</sup> B.C.P., 30-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1046.
- 1 Français inconnu, porteur d'une bague gravée L.M. (pas identifié), relevé à Massiges, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1044.
- BERGO Paul, 273<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1022.
- DEMONCHY Jh, 273<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1382.
- NASCHART Gaston, 310<sup>e</sup> R.I., relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1028.
- PRUVOST Marcel, 73<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1029.
- PAIRESSYS Paul, 310<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1012.
- LECOQ Georges, 273<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1896.
- LAVIE Charles, 273<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1041.
- ERARD Henri, 273<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2574.
- COGET Léonard, 327<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1594.
- ROUTIER Florentin, 273<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Sommepey, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1038.
- GUAY Jules, 65<sup>e</sup> B.C.P., 6-10-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1538.

AOÛT 1937

- AUDINAT Albert, 416<sup>e</sup> R.I., 27-9-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1101.
- LARIVE François, 56<sup>e</sup> R.I., 8-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1053.
- GUILLET François, 75<sup>e</sup> R.I., 26-9-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1049.
- HENRIET Emile, 56<sup>e</sup> R.I., 8-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1085.
- VIGNERON Claude, 56<sup>e</sup> R.I., 8-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1050.
- MOULIN Etienne, 3<sup>e</sup> Zouaves, 26-9-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1051.
- DOUMANE Mohammed Ben Slimane, 7<sup>e</sup> Tirailleurs, 27-9-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 369.
- BAZ Mohand Saïd Ben Arezki, 7<sup>e</sup> Tirailleurs Algériens, 25-9-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 308.

- ABDERRAHME Ben Ali Ben Kéalifa, 7<sup>e</sup> Tirailleurs, 25-9-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 701.
- GUELLATI Saïd Ben Brahim, 5<sup>e</sup> Tirailleurs Algériens, 25-9-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 628.
- ARNAUD Albert, 5<sup>e</sup> Tirailleurs, 25-9-15, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1052.
- POUTEAU Victor, 130<sup>e</sup> R.I., 26-2-15, relevé à Pertes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1036.
- LACARELLE Pierre, Sous-Lieutenant, 44<sup>e</sup> R.I.Cle, 9-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1057.
- CADO ..., porteur d'une alliance gravée MC-LC 25-5-12, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4671.
- AYMO Barthélemy, 5<sup>e</sup> R.I.Cle, 7-2-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1173.
- LEMERLE Julien, 31<sup>e</sup> R.I., 2-12-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1062.
- BOUTILLOT Georges, 31<sup>e</sup> R.I., 11-1-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1182.
- CHATAIN François, 46<sup>e</sup> R.I., 21-11-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1131.
- VEILLARD Francis, 46<sup>e</sup> R.I., 21-11-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1144.
- HEMON Jean, Sergent, 46<sup>e</sup> R.I., 23-11-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1202.
- LIGNOT Frédéric, Caporal, 46<sup>e</sup> R.I., relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1185.
- VINCENT Marcel, 46<sup>e</sup> R.I., 21-11-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1190.
- LE GUEN Jean, 153<sup>e</sup> R.I., 6-10-15, relevé à Maisons de Champagne, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3762.
- LAURENT Achille, 155<sup>e</sup> R.I., 29-1-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1229.
- HODE Charles, 87<sup>e</sup> R.I., 1-12-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1230.
- GOLONNA Paul, 55<sup>e</sup> R.I., 20-6-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1128.
- HOUARD Julien, 1<sup>e</sup> R.I.Cle, 23-11-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1139.
- ANDRIEU Jh, 2<sup>e</sup> R.I.Cle 30-1-14, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1218.
- LALANNE Jean, Sous-Lieutenant, 2<sup>e</sup> R.I.Cle, 30-1-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1220.
- LE LAY Eugène, 2<sup>e</sup> R.I.Cle, 30-1-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1183.
- GUILLOU Augustin, 2<sup>e</sup> B.C.P., 30-9-15, relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1231.
- THELENE Antoine, 112<sup>e</sup> R.I., 20-6-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1140.
- EVRARD Marcel, 150<sup>e</sup> R.I., 1-5-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1132.

FETY Frédéric, 205° R.I., 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3553.  
 SIRUGUE Pierre, 27° R.I., 10-11-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3727.  
 DISSAC Justin, 122° R.I., 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1234.  
 LIQUET Vincent, 140° R.I., 25-9-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1272.

SEPTEMBRE 1937

GALLIGIER Emile, 102° R.I., 24-2-15, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1403.  
 LUCAS François, 102° R.I., 242-15, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2924.  
 FROG Romain, 124° R.I., 2-3-15, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1258.  
 FITAN Justin, 83° R.I., 18-2-15, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1474.  
 FERRIOL Henri, 272° R.I., 10-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1238.  
 DEGUILLAUME Jean, 342° R.I., 30-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1468.  
 MORA Antoine, 205° R.I., 29-9-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3562.  
 MIANNAY Paul, Sergent, 272° R.I., 9-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3529.  
 1 Capitaine inconnu du 118° R.I. (pas identifié), relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1094.  
 BERETTI Michel, 55° R.I., 30-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1092.  
 NEAULE Jules, 155° R.I., 1-10-15, relevé à Auberive, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1539.  
 ROSIER Louis, 31° B.C.P., 10-7-16, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1469.  
 ROLLAND Jean, 8° B.C.P., 30-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1210.  
 LAMBERT Marius, Sergent, 8° B.C.P., 30-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1500.  
 YAOUNC Jean, 25-9-15, 1911, Versailles, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1392.  
 GILSON Eugène, 128° R.I., 30-10-14, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1603.  
 HENNO Lucien, Lieutenant, 8° B.C.P., 18-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1888.  
 BOUTTE Fernand, 154° R.I., 17-2-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1357.  
 DESSAIVRE Clément, 37° R.I., 25-9-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2515.  
 DOLBOIS Auguste, 37° R.I., 25-9-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1306.  
 QUÈRE Jean, 37° R.I., 25-9-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2491.  
 FOUCHET Jean, 37° R.I., 25-9-15, relevé à Beauséjour, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1466.  
 GAUTIER Eugène, 137° R.I., 2-10-15, relevé à Mesnil, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1396.

OCTOBRE 1937

BONAVITA Ange, 112° R.I., 30-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 985.

NOVEMBRE 1937

BEUVE Jean, 401° R.I., 25-9-15, relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1886.

LE CORRE Nicolas, 410° R.I., relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1319.  
 LEVEQUE Jean, Sergent, 410° R.I., 25-9-15, relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1308.  
 FOUCHIER Emile, Sergent, 410° R.I., 25-9-15, relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1391.  
 PIERRE Honoré, 410° R.I., 25-9-15, relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1029.  
 CHAUCHON Charles, 5° R.I.Cle, 11-8-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 976.  
 RICARD Charles, 5° R.I.Cle, 11-8-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2867.  
 MICHEL Ernest, 5° R.I.Cle, 14-71-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2917.  
 CHADEYRAS Antoine, 5° R.I.Cle, 14-8-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 3079.  
 GARRON Louis, 112° R.I., 30-6-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1883.  
 PALLY Flavien, 112° R.I., 3-8-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1457.  
 GAUTHIER Louis, 102° R.I., 28-2-15, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 2686.  
 PERROT Charles, 149° R.I., 19-9-14, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1395.  
 LAVILLE Louis, Caporal, 56° R.I., 9-10-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1862.  
 VICHARD Jh, Caporal, 336° R.I., 19-11-14, relevé à Souain, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1519.  
 PALOQUE Justin, 88° R.I., 16-2-15, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1884.  
 PERRONNIS Louis, 115° R.I., 12-3-15, relevé à Perthes, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1038.  
 PERRIER Georges, 42° R.I., 25-9-15, relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1544.  
 HUBERT Jules, 359° R.I., 6-10-15, relevé à Sainte-Mary à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1310.  
 1 Sergent inconnu porteur d'un médaille gravée A.V., 25-6-1908, relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1698.  
 LAGIER Camille, 359° R.I., 6-10-15, relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1706.  
 GAIN François, 1° R.I.Cle, 29-9-15, relevé à Sainte-Marie à Py, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1405.  
 BARRAUD Amédée, 81° R.I., 29-9-15, relevé à Tahure, réinhumé Cimetière de la Ferme de Suippes, tombe 1353.  
 TASTET Paul, Sergent, 3° R.I.Cle, 28-2-15, relevé à Beauséjour, réinhumé ossuaire de Navarin.  
 HERVE Jean, 1° R.I.Cle, 29-1-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Ossuaire de Navarin.  
 1 Sous-Lieutenant inconnu du 112° R.I. (pas identifié), relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1084.  
 GILBERT Jules, Caporal, 154° R.I., 21-5-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1100.  
 LE ROUX François, Sergent, 155° R.I., 2-7-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1095.  
 LARUELLE Arsène, 155° R.I., 2-7-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1082.  
 CURNIER Auguste, 112° R.I., 2-7-15, relevé à La Gruerie, réinhumé Cimetière de La Harazée, tombe 1087.

VIN DU RÉGIMENT



BORDEAUX VIEUX  
 LIQUE DES COMBATTANTS POUR LA DÉFENSE  
 DU VIN DE FRANCE

EST UN BON VIN DE BORDEAUX  
 sélectionné avec le plus grand soin.

Quitant son armure glorieuse pour revêtir la tenue du temps de paix, "LE VIN DU RÉGIMENT" demeure un Symbole d'Union dans les Groupements d'A. C. où il est chaleureusement accueilli par ses Frères d'Armes.

Par le Souvenir qu'il évoque, il est un point de repère indispensable dans les temps troublés que nous vivons.

Mais il est aussi une force de propagande, pour notre région : car ce Vin porte en lui les grandes qualités de finesse et de bouquet qui sont les caractéristiques de notre Vignoble Girondin. Et c'est la raison même de son succès qui s'affirme chaque jour.

"IN VINO VÉRITAS"

Pour la Vente : s'adresser au Bulletin de l'Association qui transmettra.

Les Etablissements R. HAUTIERES

La Maison de l'EVERBLANC

202, Rue du Faubourg Saint-Denis, PARIS-X° - (Tél. : Nord 98-10 et la suite)

R. C. Seine 261.489 - Producteur 17.215

vous présentent le

SEL "ERACHE"

Produit sans précédent pour laver, aussi bien à l'eau froide qu'à l'eau tiède ou chaude, tout en désodorisant.

LA VAISSELLE, MÊME TRÈS GRASSE,  
 LA VERRERIE, L'ARGENTERIE ET ENSUITE L'ÉVIER

SEL "ERACHE"

Pour ne plus abîmer vos mains à l'eau chaude, dans laquelle vous avez fait dissoudre des cristaux de soude ;

SEL "ERACHE"

Pour ne plus dépenser de gaz et attendre que votre eau soit chaude ;

SEL "ERACHE"

Pour obtenir une vaisselle propre et brillante ;

SEL "ERACHE"

Pour que votre argenterie redevenue brillante et neuve ;

SEL "ERACHE"

Pour redonner à vos casseroles émaillées la netteté du neuf ;

SEL "ERACHE"

Pour ne plus avoir de bassine grasse et de torchons souillés ;

SEL "ERACHE"

Pour avoir votre verrerie étincelante.

Essayez ce nouveau produit et vous serez émerveillé du résultat



MODE D'EMPLOI

Versez dans une bassine d'eau froide ou tiède une cuillerée à soupe par litre et vous obtiendrez tous ces résultats en trempant simplement ces objets dans l'eau blanche, obtenue avec le SEL "ERACHE".

RINCEZ ENSUITE A L'EAU FROIDE.

Vous retrouverez ainsi, pour tous vos objets, la netteté du neuf.

C'est un antiseptique, un désodorisant et un adoucissant pour l'épiderme.

TARIF	BOITE CONE	N° 1 de 0 k. 200 environ	2.25
		N° 2 de 0 k. 500 environ	3.50
		N° 3 de 1 kilo environ	5.75

EN VENTE dans toutes les bonnes Drogueries Marchands de Couleurs, Grands Magasins, Quincailleries, etc.

Si votre Fournisseur habituel ne peut momentanément vous procurer ce produit, nous nous ferons un plaisir de vous l'adresser. Joindre à votre demande le montant de votre ordre en timbres-postes ou mandat.

HOTEL-RESTAURANT DE NAVARIN

SOUAIN (Marne)